



Municipalité de
Saint-David

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil municipal de Saint-David étudiera, lors de la séance ordinaire du 10 avril 2018 à compter de 20 heures à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 16, rue Saint-Charles la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Propriété sise au 17, rue Campbell, formée par le lot 5 250 817 du Cadastre du Québec. Ladite demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser :

- L'augmentation de la superficie d'un garage détaché du bâtiment principal à 80,27 mètres carrés (864 pieds carrés). Le règlement de zonage numéro 550-2012 prévoit une superficie maximale de 65 mètres carrés (700 pieds carrés) pour un garage détaché du bâtiment principal dans la zone H13 (résidentielle).

Prenez avis que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande à l'endroit, heure et date indiqués ci-haut.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

Donné à Saint-David, ce 15 mars 2018.

Sylvie Letendre, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière